



Association pour la Connaissance et la Conservation des Calvaires et des Croix du Beauvaisis

Bulletin n° 31

Décembre 2021

SAUVONS NOTRE PATRIMOINE

B Notre association poursuit son travail de sensibilisation auprès des communes et des particuliers.

O C'est très important de maintenir ces liens malgré la crise sanitaire. Rappeler combien notre patrimoine est très fragile. En effet, *« tout propriétaire d'un terrain est tenu d'entretenir son monument et de ne pas le laisser à l'abandon »*.

N Le petit patrimoine rural peut se ranger en plusieurs catégories (architecture religieuse, domestique, agricole, scolaire, militaire et industrielle).

E A ce titre, nous faisons une visite de la commune en repérant chaque patrimoine existant (église, chapelle, château, prieuré, calvaires, croix, niches ...). Un inventaire complet est réalisé avec un travail plus axé sur le petit patrimoine.

A Ces déplacements nous permettent de découvrir de très beaux villages ruraux avec un patrimoine riche et très intéressant que je vous invite à découvrir.

N Comme pour les anciens calvaires sauvés et restaurés de Sarcus et de Sérévillers évoqués dans le bulletin 30, nous portons maintenant notre attention sur celui de Saint-André-Farivillers du XVIème siècle dont l'état est très préoccupant et qui pourrait aussi bénéficier de subventions pour sa restauration.



E En cette fin d'année, je vous souhaite de partager de bons moments en famille et vous adresse mes **meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2022**
Le Président Frédéric

2022



Cette année encore, en raison des consignes liées au covid 19, notre assemblée générale s'est faite par correspondance le 30 juin 2021.

-Le rapport moral présenté par le président Frédéric Collet

Il a rappelé que l'année 2021 avait été placée sous le signe de la crise sanitaire qui avait impacté notre fonctionnement.

Cependant avec prudence, nous avons saisi les opportunités pour maintenir une relation entre nous et assurer nos tâches le mieux possible comme le montre le rapport d'activité.

-Le rapport d'activité présenté par Roselyne Bulan, secrétaire

Nous n'avons pu réaliser de nouveaux inventaires de communes.

Par contre nous avons pu rencontrer 14 communes ayant bénéficié de cet inventaire dans le passé. Pour certaines d'importantes mises à jour et complément de dossiers ont été réalisés.

Ce fut le cas pour Hardivillers, Hétoimesnil Choqueuse-lès-Bénards, Lavacquerie, Angivillers et Saint-Quentin-des-Près.

Pour les autres (Gaudechart -Maisoncelles-Tuileries, Flavacourt, Mory-Monterux, Sérévillers, Sarcus, Sainte Eusoye), les mises à jour seront effectuées après réalisations des travaux en cours.

Des additifs ont aussi été faits suite aux restaurations des calvaires d'Auchy-la-Montagne et Essuiles-Saint-Rimault .

Nous avons aussi rencontré la commune de Rantigny qui nous avait demandé conseil pour la restauration d'un calvaire.

Nous avons pu être présents à 3 manifestations :

- Bénédiction du calvaire de l'Église, après restauration, de Fontenay-Torcy

-Inauguration du Chemin de croix de la collégiale de Gerberoy, restauré

- Pose de la statue de la façade de l'église de Maisoncelle-Tuileries, en cours de restauration

Dans le cadre de la communication :

- réalisation d'un nouveau triptyque

- mise à jour du site internet

Assemblée générale (suite)

- rencontre avec un journaliste du Parisien dont l'article est paru dans l'édition du 16 août 2020
- réalisation et diffusion du bulletin 30.

-Le rapport financier présenté par Danielle Broumault, trésorière, a mis en évidence une gestion saine.

Nous tenons à remercier les votants par correspondance qui ont permis à cette assemblée générale d'être représentative ainsi qu'aux adhérents pour leur fidélité.

De nouvelles communes ont été inventoriées en 2021

Nous y avons reçu un excellent accueil avec des élus sensibles à la sauvegarde du patrimoine ce qui nous encourage à poursuivre notre action.

- **ERAGNY-SUR-EPTE** le 26 janvier 2021

C'est suite à une demande de conseil pour la restauration d'un calvaire que cet inventaire a été fait.



La commune possède un riche patrimoine : un manoir et une église très marqués pour le XVI^e siècle et 3 calvaires dont un remarquable en pierre près de l'église.

De nouvelles communes ont été inventoriées en 2021

- **REMECOURT** le 27 janvier 2021

Comme précédemment l'élément déclencheur de l'inventaire a été la demande de conseils pour la restauration d'un calvaire. Ancienne cité templière, Rémécourt possède une église dédiée à saint Pierre et deux calvaires.

Elle garde la mémoire de la limite de la seigneurie de Rémécourt avec celle de Noroy séparées par des bornes dont deux subsistent.

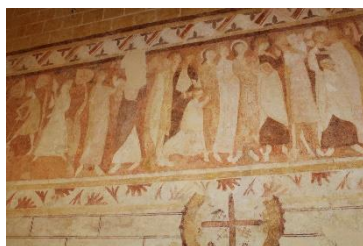


- **MONTREUIL-SUR-THERAIN** le 10 février 2021

Elle possède une intéressante église dédiée à l'Assomption de Notre-Dame et deux calvaires dont un superbe dans le cimetière près de l'église. Une niche, aujourd'hui vide, contenait un Saint Antoine.



- **PONCHON** le 10 février 2021



Là encore un riche patrimoine avec « le château », le manoir de Framicourt et l'église dédiée à saint Rémi avec ses remarquables décors peints et deux calvaires.

De nouvelles communes ont été inventoriées en 2021

- **LIERVILLE** le 15 mars 2021



On y trouve un beau château et sa chapelle au Boulleaume, l'église dédiée à saint Martin, en cours de restauration, six calvaires dont un remarquable près de l'église, une statue de la Vierge, une niche et une plaque avec un saint Martin.

- **LA CORNE-EN-VEXIN** le 13 juillet 2021

Nouvelle commune provenant du regroupement de trois communes : Boissy-le-Bois, Enencourt-le-Sec et Hardivillers-en-Vexin

C'est donc un important patrimoine qui comprend de trois églises dédiées à Notre-Dame de la Nativité à Boissy, St Jean Baptiste à Enencourt et St Germain à Hardivillers mais aussi l'ancien manoir avec le château à Boissy et le manoir d'Enencourt dont une partie a été convertie en Mairie ainsi que treize calvaires, deux statues de Vierge et une chapelle privée.



LES LANTERNES DES MORTS

Sans doute nombreuses au Moyen-Âge, il en subsiste moins de 200 en France actuellement. Mais que sait-on de ce curieux monument ?

En fait, peu de choses...on ne connaît pas vraiment d'études de l'époque médiévale mais plutôt des légendes, des récits mythologiques. Ce n'est qu'au XIX^{ème} siècle que des historiens, des archéologues s'en sont préoccupés tel Alcisse de Caumont ou Viollet-le-Duc, suivis par des sociétés savantes, le plus souvent régionales, ou bien encore la Société Française d'Archéologie ou la Société des Antiquaires de France.

Ces lanternes ont été construites aux alentours des XII^e/XIII^e siècles et font suite à une coutume remontant à l'Antiquité, d'entretenir une flamme près des tombes. Les premiers Chrétiens, pour qui la mort n'est qu'un passage entre la lumière terrestre et la lumière céleste, avaient repris cette idée en déposant des bougies sur les tombes. Cette tradition s'est ensuite concrétisée sous la forme de la lanterne des morts qui représente une bougie de pierre.

Implantées à l'origine dans les cimetières, près de l'église, les lanternes des morts se présentent sous la forme d'un édifice maçonné, de format variable, souvent élancé et surmonté d'un pavillon ajouré. Au crépuscule, on hissait à l'aide d'un système à poulie, une lampe allumée, comparable à un phare.

Plusieurs interprétations ont été données à cette lumière, en particulier :

- servir de guide aux défunts
- symbole de l'attente vigilante comme l'évoquent plusieurs passages de l'Ancien Testament
- sécuriser un lieu jugé dangereux ;

Plus récemment des lanternes des morts ont été érigées sur des places suite à la première guerre mondiale.

LES LANTERNES DES MORTS

Dans l'Oise quatre monuments portent le nom de lanternes des morts :

- à **BORA- SUR-OISE** :

Elle se trouve près de l'église st Vaast, c'est la tourelle polygonale placée à l'appui du clocher. Elle est coiffée d'une pyramide à crochets.

Cette lanterne est datée du XIII^{ème} siècle.



- à **COMPIÈGNE** à l'église saint Jacques dont la construction a commencé au XIII^{ème} siècle mais le clocher ne fut achevé qu'au XVII^{ème} siècle :

La lanterne des morts se situe à la partie sommitale du clocher : c'est ce curieux lanternon !! Il rappelle la présence du cimetière qui se trouvait près de l'église mais ne joue la fonction de phare.

- à **GLAIGNES** :

Comme cela s'est fait dans pratiquement toutes les communes de France après la première guerre mondiale Glaignes a voulu ériger un monument à la mémoire de ses morts et a choisi, comme à Douaumont, haut lieu des grandes batailles, une lanterne des morts.

Elle a été financée par souscription publique et par don de monsieur le comte Henri de Bertier de Souvigny dont le frère et le cousin figuraient parmi les 13 « morts pour la France ».

Placée sur la Place, elle a été inaugurée le 16 novembre 1930.



- à **ORRY-LA-VILLE** :



Elle est située au Clos de Commelle, en forêt de Chantilly. Traditionnellement elle est donnée pour être une ancienne lanterne des morts du XIII^e siècle reconvertie en four à tuiles. Effectivement les moines cisterciens de Commelle ont eu une activité de fabrication de tuiles dans la grange de Commelle dépendant de Chaulis au XIII^e siècle. On peut alors se poser la question de la fonction antérieure de lanternes des morts ce qui anticiperait alors sa construction.

Nous allons à la rencontre des maires

Ces rencontres motivées par des restaurations d'églises, de chapelles, de calvaires permettent de leur apporter nos conseils techniques et de financement mais également de faire un point de situation et d'effectuer des mises à jour importantes aux dossiers

Nous sommes ainsi allés à :

- Noirémont (inventaire de 2005)
 - et Nivillers (inventaire de 2008), le 22 février 2021
 - Rocquencourt (inventaire de 2006)
 - et Saint-André-Farivillers (inventaire de 2000), le 2 mars 2021 (inventaire de 2001)
 - Villers-Vermont (inventaire de 2001)
 - et Saint-Samson-la-Poterie (inventaire de 2001) le 18 août 2021
 - Loueuse (inventaire de 2000), le 2 septembre 2021
 - Villers-Saint -Barthélémy (inventaire de 2009), le 19 octobre 2021
 - Hautbos (inventaire de 2000), le 25 octobre 2021
 - Rothois (inventaire de 2000), le 4 novembre
- les mises à jour des 4 premières communes sont faites et les autres sont en cours de réalisation.

Un suivi des travaux des **églises** est également effectué :

- Morvillers et Monceaux l'Abbaye le 28 janvier 2021
- Sainte-Eusoye le 1^{er} mars 2021
- Saint-Paul le 22 avril 2021
- Hardivillers le 27 mai 2021
- Songeons le 30 juillet 2021

mais aussi pour des chapelles :

- de l'Épine à Warluis le 21 mai 2021
- Montreuil-sur-Brèche le 27 mai 2021

ainsi que pour des **calvaires** :

- Bonvillers le 23 avril 2021
- Sainte-Eusoye le 1^{er} mars 2021
- Therdonne le 5 octobre 2021

Restauration des calvaires

- à **RAINVILLERS** fin 2019

Le calvaire de la Rue de l'Église a été superbement restauré à l'identique en 2019.

- au **MESNIL ST FIRMIN**

le calvaire élevé à la mémoire de Roger Fournier avait été très gravement détérioré lors d'un accident de la circulation le 11 septembre 2018. Il a pu être restauré en novembre 2019.



- à **VENDEUIL-CAPLY**

Le calvaire de l'église a été restauré et béni le 9 avril 2021 par le Père Emmanuel Gosset, vicaire général de l'Evêché. Initialement cette cérémonie devait être réalisée la Père Schütze mais son brutal décès le 6 avril 2021 l'en a empêché. C'est à l'occasion d'une veillée de prière à son intention qu'a eu lieu cette bénédiction à laquelle assistait Etienne Hanton, administrateur de notre association.



- à **CHOQUEUSE-lès-BÉNARDS**

Le calvaire de l'église et du cimetière a été déplacé pour lui donner plus de visibilité et restauré. Il a été béni le 24 avril 2021 par le père Willy Schutze



Les tailleurs de pierre au secours des calvaires

Ce n'est pas la majorité, l'Oise possède cependant des calvaires en pierre, parfois anciens des XV^{ème}/XVI^{ème} siècle dont la restauration nécessite l'intervention de professionnels : les tailleurs de pierre comme ce fut le cas pour le calvaire de Sarcus.

Sa restauration a été relatée dans le bulletin 30 mais, faute de place suffisante, nous n'avons pu évoquer le métier de tailleur de pierre et de la formation reçue par Jean Michel Bouchard qui réalisa cette remarquable restauration.

Après un apprentissage en 1983 à Marseille chez les Compagnons du Devoir, il a effectué son Tour de France compagnonnage dans différentes entreprises de Marseille, Besançon, Paris, Bordeaux, Tours, Genève et pour finir en direction de travaux, sur la cathédrale du Caire. Il a été reçu compagnon à Genève en 1991 chez les Compagnons tailleurs de pierre des Devoirs du Tour de France. Il a aussi été classé « meilleur ouvrier de France » en 2004

Durant toutes ces années, de 1983 à 1992, tous les soirs et les samedis, il recevait des formations en stéréotomie, coupe des pierres et cours pratiques.

Cette formation professionnelle explique la compétence et la qualité du travail nécessaire à certains travaux et l'a amené à créer son entreprise en 1999.

Merci à Jean Michel Bouchard de nous avoir fourni ce témoignage et qui constitue un exemple.

Mais qui sont ces Compagnons du Devoir ?

Les Compagnons du Devoir appartiennent à un mouvement assurant à des jeunes une formation à des métiers traditionnels

Ce mouvement est fondé sur 3 points :

- un apprentissage
- une vie en communauté
- un tour de France



Les tailleurs de pierre au secours des calvaires (suite)

Pour devenir compagnon il faut devenir « affilié » ou « aspirant » en réalisant un travail dit « d'adoption » qui est examiné par la corporation du métier et la communauté (compagnons et aspirants).

Son objet est de permettre à chacun de s'accomplir dans et par le métier, dans un esprit d'ouverture.

Leur slogan est évocateur :

« **Soyez de ceux qui construisent l'avenir** »
(sources Wikipédia)

Ils nous ont quittés

Francois Peaucellier est décédé le 18 juin 2021. Il était engagé depuis longtemps dans le monde associatif, le GRECB, la Société des Amis de Philéas Lebesgue et aussi notre association. Il était force de proposition au sein du Conseil d'administration et avait restauré plusieurs calvaires personnellement et intervenait auprès des propriétaires pour l'entretien de ce petit patrimoine.



Danielle Cadic-Delansay est décédée le 14 août 2021. Elle avait aidé au secrétariat pendant quelques temps et avait fait don de mobilier, étagères, table, chaises, lors de notre installation dans les nouveaux locaux mis à disposition par le diocèse.



Leur disparition nous a peiné et nous renouvelons à leurs familles nos sincères et amicales condoléances.

Nous espérons pouvoir réaliser une sortie patrimoniale l'an prochain, comme celle de 2019 et que nous n'avons pu renouveler en 2020 ni en 2021 en raison de la crise sanitaire

Le patrimoine est l'affaire de tous et nous comptons sur vous :
-pour nous signaler les calvaires qui se restaurent mais aussi ceux qui se dégradent
-pour nous adresser des photos de calvaires, rencontrés lors de vos déplacements (bien indiquer le lieu) : ils permettront d'agrémenter le site internet.

Ce bulletin contient l'appel de cotisation pour 2022
Nous vous remercions par avance de votre fidélité.



Idée de cadeau de fin d'année

28 € en librairie

Possibilité d'expédition par

l'association :

rajouter 7.50 €

ACCCCB Secrétariat : Roselyne BULAN
33 rue de l'Ecole Maternelle 60000 BEAUVAIS-
Tél. : 06 89 11 53 41 de préférence ou 03 44 02 12 88
courriels : calvairescroixbeauvaisis@gmail.com OU roselyne.bulan@orange.fr
site : www.calvairescroixoise.fr

Directeur de publication Frédéric Collet - Rédaction Roselyne Bulan—Réalisation Marina Rophé